

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00259 Numéro SIREN : 847 793 833 Nom ou dénomination : SOLGATHEC

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2020 sous le numéro de dépôt 146

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/146

Déposant :

Nom/dénomination : SOLGATHEC

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 847 793 833

N° gestion : 2019 B 00259

SASU SOLGATHEC

Comptes annuels Bilan au 31/08/2019

RUE GUTENBERG

49700 TUFFALUN

SIRET : 84779383300017



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. G. S.", written over a faint horizontal line.

IN EXTENSO ANGERS

3, rue Carl Linné
49010 Angers cedex

Tél : 02 41 80 18 18
Fax : 02 41 80 18 20

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/08/2019	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	400 140		400 140	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	400 140		400 140	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	64 446		64 446	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	540		540	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	64 986		64 986	
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	465 126		465 126	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 5 -



MMat

Bilan Passif

	Net	Net
	Au 31/08/2019	
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	168 480	168 480
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		57 556
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)		226 036
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		236 436
Emprunts et dettes financières diverses		171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 484
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)		239 091
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)		465 126
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 6 -



Manet

Compte de résultat

Du 18/01/2019 au 31/08/2019

Compte de résultat	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			6 504	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL (II)			6 504	
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-6 504	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			65 275	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			65 275	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 216	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			1 216	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			64 059	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			57 556	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -



Manet

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 18/01/2019

Au 31/08/2019

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

65 275

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

7 719

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

57 556

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -



Manet



MM.

SOLGATHEC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 168 480 euros
Siège social : Rue Gutenberg
ZA Anjou Actiparc La Chesnaye
Ambillou Château, 49700 TUFFALUN
SIREN 847 793 833 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 NOVEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 57 555,55 euros de la manière suivante :

A la réserve légale afin de la doter en totalité 16 848,00 euros
A titre de dividendes 40 000,00 euros
Soit 2,37 euros par action
Le solde, en totalité au compte « autres réserves » 707,55 euros
qui s'élève ainsi à 707,55 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 éligibles sous conditions à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme,

Le Président associé unique,
Monsieur Gagny NIAKATÉ





MM. L.